

## Documentation Formation professionnelle

### Structure et contenu

La documentation Formation professionnelle comprend sept chapitres:

1. Le système suisse de formation professionnelle
2. Les lieux de formation et les procédures de qualification
3. Les processus d'apprentissage dans l'entreprise
4. Le choix d'une profession et les mesures d'insertion
5. Les responsables de la formation professionnelle
6. Le degré tertiaire et la formation continue
7. La formation professionnelle en Suisse: faits et chiffres

Elle s'articule comme suit:

- chapitres 1, 2, 3, etc.
- blocs de thèmes 1.1, 1.2, 1.3, etc.
- thèmes 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, etc.

### 1. Le système suisse de formation professionnelle

Le premier chapitre explique le système suisse de formation professionnelle. Il comprend des informations approfondies sur le système éducatif (1.3), sur l'histoire de la formation professionnelle (1.1), les bases juridiques et contractuelles, les autorités et les organes responsables de la formation professionnelle (1.5). De plus, la documentation explique l'élaboration d'une ordonnance de formation (1.4), les tâches des cantons (1.6) et le financement de la formation professionnelle conformément à la loi de 2004 (1.7). Enfin, elle aborde l'eupérisation de la formation professionnelle (1.8).

### 2. Les lieux de formation et les procédures de qualification

Le deuxième chapitre présente les trois lieux de formation (2.1). On y explique comment devenir entreprise formatrice (2.2), en quoi consiste l'enseignement dispensé à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises (2.3) et la formation initiale en école FIE (2.5). Quant à l'enseignement de culture générale et celui menant à la maturité professionnelle, ils sont présentés sous 2.4. Le bloc de textes 2.6 est consacré aux procédures de qualification. Sous 2.7, il est question de la formation acquise de manière informelle et des possibilités offertes lorsque la voie de formation ne conduit pas directement à la procédure de qualification.

### 3. Les processus d'apprentissage dans l'entreprise formatrice

Le troisième chapitre va de la sélection (3.1) des personnes à former au certificat d'apprentissage (3.9). On y aborde le contrat d'apprentissage (3.2), les mesures d'insertion dans l'entreprise formatrice (3.3); on y présente la QualiCarte, instrument permettant d'évaluer la qualité de la formation en entreprise (3.4); on y explique les missions des formateurs/trices en entreprise (3.5). La documentation présente les moyens de planifier la formation initiale en entreprise (3.6); elle décrit le rapport de formation, le rapport d'apprentissage et le dossier de formation (3.7). Elle indique comment évaluer et examiner (3.8) et comment établir un certificat d'apprentissage (3.9).

#### **4. Le choix d'une profession et les mesures d'insertion**

Les textes sous 4.1 portent sur le choix d'une profession. Ils indiquent la manière dont les futurs apprentis et les entreprises formatrices peuvent procéder, donnent des conseils et mentionnent les sources d'information existantes. Quant aux informations sur l'entrée dans la vie active, elles sont données sous 4.2. On y trouve les exigences posées aux jeunes et les nombreuses possibilités offertes après la formation professionnelle initiale. Des exemples de carrières et une conversation fictive entre les apprentis d'une classe de menuisiers complètent ce bloc thématique.

Par ailleurs, les diverses solutions transitoires, les offres de formation transitoires et l'encadrement individuel sont présentés sous 4.3. Enfin, le texte 4.4 décrit en détail la compensation des désavantages (précédemment examen allégé) pour les personnes handicapées dans la formation professionnelle.

Les textes portant sur le choix professionnel ont été réalisés en collaboration avec René Zihlmann, directeur de l'Office d'orientation professionnelle de la Ville de Zurich jusqu'en 2011 et auteur du livre «Die Berufswahl in Theorie und Praxis».

#### **5. Les responsables de la formation professionnelle**

Ce chapitre donne une vue d'ensemble (5.1) des diverses catégories de responsables de la formation professionnelle. En outre, il indique les conditions auxquelles doivent satisfaire:

- les formateurs et formatrices en entreprise et dans les cours interentreprises (5.2)
  - les enseignantes et enseignants des écoles professionnelles (5.3)
  - les enseignantes et enseignants des écoles supérieures (5.4)
- pour pouvoir se former.

Le chapitre 5 a été réalisé en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

#### **6. Le degré tertiaire et la formation continue**

Ce chapitre présente toutes les possibilités offertes après la formation professionnelle initiale. On y décrit la formation tertiaire et la formation continue (6.1). En outre, les divers titres du degré tertiaire délivrés et reconnus par la Confédération y sont présentés (6.3). Le texte consacré aux hautes écoles spécialisées HES (6.4) en indique le mandat, décrit l'organisation des sept HES régionales et mentionne les domaines d'études. Il donne aussi des informations sur les hautes écoles pédagogiques (HEP).

Le concept pédagogique de la formation modulaire (6.6) remonte à la deuxième partie des années nonante. Il a pour objectif d'adapter le perfectionnement professionnel aux besoins des participants à des cours. Le texte décrit l'idée à l'origine du système modulaire et les éléments qui le composent.

Le chapitre 6 a été réalisé avec l'appui de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP.

#### **7. La formation professionnelle en Suisse: faits et chiffres**

Dans le chapitre 7, la documentation FORMATION PROFESSIONNELLE est complétée par les illustrations figurant dans la brochure «La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres» éditée par le SEFRI et actualisée chaque année.

La documentation compte ainsi près de 40 graphiques supplémentaires.

#### **Liste de liens**

Une liste de liens accompagne chaque texte. Elle a été réalisée avec le concours du Centre d'information et de documentation IDES (CDIP).

Peter Knutti, auteur et chef de projet  
Chef de l'unité Médias Formation professionnelle

CSFO, Berne, octobre 2017